

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CE380

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 10

A l'alinéa 9, substituer aux mots :

« la suppression »,

les mots :

« l'abrogation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.